

Appel à Contribution Call for Papers 2021/2

Date limite de réponse à l'appel à contribution : 1^{er} décembre 2020

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale 2021-2

I- Jurisprudence sociale comparée :

Articles consacrés à la thématique de « **La créativité du juge à l'épreuve des nouveaux problèmes de santé au travail** »

(Sous la coordination d'Allison Fiorentino - Université de Rouen)

II - Jurisprudence sociale internationale

- **Commentaires approfondis portant sur l'actualité jurisprudentielle internationale** (sujets librement choisis par les auteurs)
- **Actualités des organes de contrôle des organisations internationales** (ONU, UE, OIT, Conseil de l'Europe, etc.)

III - Chronique bibliographique

Analyse d'ouvrages juridiques relatifs aux sciences juridiques appliquées au travail et à la sécurité sociale (textes spontanément soumis par leurs auteurs)

I – JURISPRUDENCE SOCIALE COMPARÉE

La rubrique **Jurisprudence Sociale Comparée** de la Revue de Droit comparé du Travail et de la Sécurité Sociale **2021/2** sera consacrée à « **La créativité du juge à l'épreuve des nouveaux problèmes de santé au travail** » et sera coordonnée notamment par Mme Allison Fiorentino (Maître de Conférences à l'Université de Rouen, CUREJ).

Les textes devront comporter :

- **25 000 caractères** - notes de bas de pages et espaces compris - quelle que soit la langue de soumission de l'article.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- 3 à 5 mots clés (en Français et en Anglais) permettant d'identifier le contenu de l'article ;
- un résumé de 5 à 10 lignes (en Français et en Anglais) ;
- l'institution de rattachement, le titre, l'adresse postale et électronique de l'auteur ;
- le titre de l'article ;
- les références bibliographiques de l'auteur (deux publications au choix).

Pour plus d'information sur la grille de travail à respecter lors de la rédaction des contributions, et pour tout renseignement complémentaire concernant la soumission des manuscrits, merci de vous adresser directement à Allison Fiorentino : allison.fiorentino@uca.fr.

Calendrier

Date limite pour les propositions d'articles (résumé d'1 page + titre) : **1^{er} décembre 2020**

Réponse aux auteurs : **1^{er} janvier 2021**

Date limite de remise des articles : **1^{er} mars 2021**

II - JURISPRUDENCE SOCIALE INTERNATIONALE

La rubrique de **Jurisprudence Sociale Internationale** de la Revue de Droit comparé du Travail et de la Sécurité Sociale **2021/2** publiera des commentaires approfondis, en relation avec l'actualité jurisprudentielle internationale, sur des sujets librement choisis par les auteurs.

Les articles doivent être soumis de préférence en Français. L'Anglais et l'Espagnol sont également admis.

Les textes devront comporter :

- **25 000 caractères** - notes de bas de pages et espaces compris - quelle que soit la langue de soumission de l'article.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- 3 à 5 mots clés (en Français et en Anglais) permettant d'identifier le contenu de l'article ;
- un résumé (en Français et en Anglais) de 400 caractères chacun ;
- l'institution de rattachement, le titre, l'adresse postale et électronique de l'auteur ;
- le titre de l'article.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau des correspondants nationaux de la rubrique d'Actualités juridiques internationales, merci de contacter Marie-Cécile Clément préalablement à toute soumission de contribution, en précisant le nom du pays pour lequel vous souhaitez contribuer (marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr).

Les manuscrits sont à adresser à revue.comptrasec@u-bordeaux.fr.

Calendrier

Date limite pour les propositions d'articles : **1^{er} décembre 2020**

Réponse aux auteurs : **1^{er} janvier 2021**

Date limite de remise des articles : **1^{er} mars 2021**

III - CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Revue de Droit comparé du Travail et de la Sécurité Sociale publie ponctuellement des **Chroniques bibliographiques** soumises de façon spontanée, sur des ouvrages juridiques dont le domaine est principalement celui des sciences juridiques appliquées au travail et à la sécurité sociale.

Les articles doivent être soumis de préférence en Français. L'Anglais et l'Espagnol sont également admis.

Si vous souhaitez publier une chronique bibliographique dans la Revue, merci de contacter préalablement Marie-Cécile Clément (marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr ou revue.comptrasec@u-bordeaux.fr)

Calendrier

Date limite pour les propositions d'articles : **1^{er} décembre 2020**

Réponse aux auteurs : **1^{er} janvier 2021**

Date limite de remise des articles : **1^{er} mars 2021**